



Pourvoi en cassation pour liquidation divorce

Par Nicolas17160

Bonjour malgré deux jugements en ma faveur sur la liquidation de patrimoine mon ex femme a formulé un pourvoi en cassation. Je n'ai plus les moyens financiers pour prendre un avocat et je n'ai pas le droit à l'aide juridictionnelle . Quelles sont les les conséquences pour moi. Je vous remercie

Par ESP

Bonjour

Sachant qu'il est obligatoire de prendre avocat en cassation, je vous conseillerais de vous renseigner en consultation gratuite.

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706
[/url]

Vous pouvez aussi recontacter le bureau d'aide juridictionnelle pour solliciter une dérogation éventuelle...